



Vivre à Arbin



Conseil Municipal

Publications Municipales

Lettre n°66.

Bien cher Albinus,

Tu as comme moi lu le dernier bulletin municipal. Tu t'étonnes de ne pas avoir reçu de lettre sur ce sujet et tu m'as écrit pour me demander ce que j'en pensais. Ce document est tellement identique aux précédents que je n'avais pas l'intention de t'en parler mais, puisque tu insistes, je vais t'en dire deux mots.

L'édito du Maire est une nouvelle fois un long satisfecit de sa gestion communale. Mais qu'en est-il vraiment ? En matière de gestion rigoureuse, maîtrise des coûts et des dépenses de fonctionnement, il te suffira de relire quelques unes de mes lettres pour voir que la réalité est toute autre. Quant aux investissements, on est très éloigné, comme le dit si bien le Maire, de « la vigilance accrue ». Pour s'en rendre compte, il suffit simplement de prendre comme exemple la dépense mégalomane que veut faire le Conseil sur le bâtiment « atelier communal ». Comment peut-on justifier une dépense de plus de **750 000€**, financée par un emprunt de **500 000€** ? Est-ce réellement un « besoin de la population » ? Le Maire nous dit que les banques se montrent hésitantes. Ont-elles un doute sur notre capacité de remboursement, alors que vient d'être accordé un prêt de **300 000€** à la Commune pour l'enfouissement des réseaux ? Ne serait-il pas temps de remettre en cause ce projet, dépenser moins, et donc revenir à un peu plus de bon sens ?

Affirmer que c'est grâce à sa gestion mise en place depuis 2001 que les finances de la Commune sont saines, c'est avoir bien peu de reconnaissance de plus de 30 ans de gestion antérieure. Quel mépris : osera-t-on un jour aller jusqu'au dénigrement ?

Une fois encore le Maire ne saisit pas l'occasion de parler, ni de la fusion des Intercommunalités, ni du PPRI. Pourtant des arrêtés préfectoraux importants ont été pris fin 2011. L'Etat vient de prendre des décisions majeures sur notre futur. N'y a t-il donc rien à dire sur l'avenir des Communes ? Tu me permettras d'en douter ! Pour le reste je vais être bref.

Sur les travaux, que de photos « originales » : un cube de béton au bout d'une élingue, une pelleuse qui entre au cimetière, une grille d'écoulement d'eau pluviale, un lustre, un urinoir, etc. 24 pages sont à remplir, manifestement il faut meubler. Tiens, voilà une économie à réaliser ; challenge, faire un bulletin de 12 pages ! On nous donne le montant des travaux réalisés à la salle de Mérande : **21 096,81€**, une belle somme qui tient compte, je l'espère, du coût de la main d'œuvre des employés communaux.

On découvre « la réhabilitation de l'ancienne cure » alors que de nombreux travaux ont déjà été réalisés. Pourquoi là, ni photo, ni montant ? Je te l'ai déjà écrit, ce projet doit rester mystérieux !

Je vais en rester là, et te souhaiter, ainsi qu'à tous nos fidèles lecteurs, une bonne année 2012.

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Janvier 2012